

LA NOUVELLE revue du courtage

La parole du Président

Chères adhérentes, chers adhérents,

Le temps passe trop vite, l'été a commencé, les vacances approchent pour certains d'entre-nous et le quotidien de travail ne désemplit pas.

Notre métier passionnant de courtier en assurances nous oblige à être toujours plus présents auprès de nos clients et de nos partenaires pour tenir compte de l'évolution de la société, de l'évolution des risques, des changements climatiques, du contexte géopolitique, du contexte social et économique... qui nous imposent d'être toujours mieux formés et informés pour répondre aux attentes et besoins de nos clients dans un marché toujours plus complexe.

Avec la mise en place récente de l'autorégulation, le renouvellement Orias qui a été plus long et plus complexe cette année que les années précédentes, l'arrivée de nouvelles lois applicables sur le démarchage téléphonique, l'importance du suivi du sujet de la LCB-FT mais aussi dans un contexte « métier » toujours

plus réglementé et avec des sujets redondants sur l'évolution des rémunérations et de la fiscalité de notre profession, à l'exemple de la stratégie pour les investisseurs de détail (*Retail Investment Strategy - RIS*), où la Commission européenne a envisagé de proposer une interdiction de toute incitation financière (y compris le commissionnement)... Autant de sujets et événements qui nécessitent que notre syndicat professionnel et ses équipes de permanents et bénévoles, cette année plus encore, soient toujours plus proactifs, s'adaptent, se réinventent, ne cessent d'être présents et de porter la parole de tous les courtiers auprès des acteurs qui interagissent avec nous (assureurs, superviseur, gouvernement, instances européennes...) et apportent de nouveaux services toujours en restant à l'écoute de ses adhérents.

À cet effet, le cahier central de la revue de ce trimestre, porte sur la définition et les rôles d'un syndicat professionnel, pour expliquer ou réexpliquer les missions diverses et variées d'un syndicat tel que PLANETE CSCA et notamment ses 4 grands rôles qui sont de : Défendre les intérêts de la profession auprès des instances nationales et internationales, être Acteur du dialogue social et de la formation professionnelle, Conseiller ses adhérents sur les sujets métiers et enfin Détecter et concevoir des services adaptés aux besoins des adhérents.

Comme je le rappelle souvent lors de nos réunions trimestrielles, dont la dernière a eu lieu le 19 avril pour le

Tour de Régions, matinée très dense pour laquelle je remercie encore à la fois les nombreux confrères présents mais aussi et surtout la qualité de nos intervenants, et comme je le rappellerai sûrement lors de notre prochaine réunion trimestrielle, je vous invite toutes et tous, pour ceux et celles qui ne l'auraient pas encore fait, d'aller régulièrement sur le site internet www.planetecsca.fr et de vous connecter avec vos identifiants pour justement avoir accès aux différents services et supports juridiques Métier et Conformité, Affaires Sociales et Formation Professionnelle, et aussi aux différentes dates de réunions, webinaires, partenariats développés avec et pour Nous.

Au sujet de notre réunion Occitanie de juillet, le thème sera autour de la « conformité » en présence notamment de Marie Betolaud, Responsable Juridique Métier et Conformité de PLANETE CSCA, de nos partenaires sur le sujet (Efficace et Compliance), avec aussi une présentation inédite des travaux du BIPAR, Fédération Européenne des intermédiaires d'assurance, par Dominique Sizes, Vice-Président du BIPAR et ancien Président de la CSCA, notamment sur le sujet de la Rémunération et avec la participation de Christophe Hautbourg, Directeur Général de PLANETE CSCA.

Dans l'attente de vous revoir nombreuses et nombreux à notre prochain événement régional en présentiel de juillet,

Seul, on va plus vite, Ensemble, on va plus loin !

Bien confraternellement.



David Verkinder
Président PLANETE CSCA
Occitanie

DEMAIN COMME HIER
NOUS SERONS
TOUJOURS À VOS CÔTÉS



Le courtier est au cœur de chacune de nos actions. C'est ce qui fait et fera toujours toute la différence.

Albingia, compagnie d'assurance française indépendante spécialiste des risques d'entreprises, a choisi de ne travailler qu'avec les courtiers.

Depuis 60 ans, les équipes expertes et passionnées les accompagnent partout en France en leur apportant des solutions sur mesure.

albingia.fr



RISQUES

LA MAITRISE DES RISQUES :

un facteur de développement !



*Nicolas de Barrau
Conseil en stratégie
et management
des risques,
Karel Conseil*

C'est un fait que chacun peut constater : les entreprises dans leur ensemble, sont en général mal préparées à affronter les risques qu'elles courent. La « cartographie » des risques n'y est pas toujours établie, la valeur des biens assurés est mal connue, les conséquences d'un sinistre sont souvent mal appréhendées, seuls les grands groupes disposent d'un « risk manager » et il existe rarement de plan de continuité, étudié en amont et formalisé, qui puisse être mis en œuvre si un problème grave survenait dans l'entreprise.



Ayant longtemps apporté sa collaboration à un cabinet d'expert d'assuré et mettant en avant tout à la fois un master de l'École Supérieure d'Assurance, la certification risk-management CEFAR de l'AMRAE et trente années d'expérience, Nicolas de Barrau connaît bien ces problèmes de l'intérieur. En France, dit-il, c'est une question de culture : les entreprises se focalisent plutôt sur leurs soucis de fabrication ou de commercialisation, et les primes d'assurances y sont le plus souvent considérées comme des contraintes financières et non, comme elles devraient l'être, comme des outils de couverture et de transfert de risque, et des opportunités de développement.

Même si ça n'est pas encore optimum dans les PME et ETI, les risques cyber sont aujourd'hui davantage pris en compte

mais qu'en est-il du risque RH ? Que se passerait-il par exemple, si quelques personnes dont le rôle est indispensable au bon fonctionnement de l'entreprise, étaient simultanément contraintes d'arrêter leur activité (maladies, accident, pandémie...) ?

Pour Nicolas de Barrau, il y a donc toute la place pour des professionnels qui, en liaison étroite avec la direction et le personnel d'encadrement de chaque entreprise, pourrait, d'une part, établir une véritable cartographie des risques encourus et analyser – pour mieux les prévenir- les conséquences d'un éventuel accident et les remèdes possibles à y apporter. Pour une entreprise qui travaille en flux tendu par exemple, une rupture d'approvisionnement ou une casse de machine pourraient être catastrophiques ;

“

Si un plan de continuité a été mis au point en amont, les dégâts seront limités.

mais si un plan de continuité a été mis au point en amont, envisageant ces cas, les dégâts seront limités.

Une telle démarche – dirigée vers les entreprises – intéresse en premier lieu les courtiers qui vont se trouver ainsi aidés dans l'élaboration et la mise au point des contrats qu'ils proposent à leurs clients. Mais les assureurs sont aussi concernés dans la mesure où aucune compagnie ne peut prendre le temps d'étudier dans le détail les risques courus par chacun de ses clients. La valeur des biens à assurer par exemple, parfois donnée à l'assureur sur une simple base déclarative, peut être déterminée avec plus de précision à partir d'un document (estimation préalable) réalisé par un expert indépendant.

Et pour ces entreprises qui peuvent se targuer auprès de leurs clients d'un « plan de continuité » qui garantirait ceux-ci contre d'éventuels risques de ruptures de livraison, la démarche devient un véritable outil de développement face à des concurrents dont le cahier des charges n'offrirait pas cet avantage. ●

TOUS EN LIGNE maintenant

FORMEZ-VOUS SUR LE RÉSEAU SOCIAL LINKEDIN GRÂCE À LA SESSION DE RENTRÉE !



Les formations du programme « Tous En Ligne Maintenant », 100 % financé par Bpifrance et France Num, en partenariat avec PLANETE CSCA s'organisent depuis maintenant deux ans.

Ces sessions proposées, sur le thème des réseaux sociaux professionnels (LinkedIn) ou le référencement connaissent un grand succès depuis leur lancement en 2021.

PROCHAINE SESSION SUR LINKEDIN :

- Vendredi 8 et vendredi 15 septembre de 10h à 11h30

Attention : les places sont limitées à 15 participants.

ÊTES-VOUS ÉLIGIBLE À CE DISPOSITIF ?

- Vous êtes une petite entreprise (TPE ou petite PME).
- Vous avez 2 ans d'existence ou plus.
- Votre chiffre d'affaires est supérieur à 15 000 € sur l'un des 3 derniers exercices fiscaux.

Pour plus d'informations
et vous inscrire



Agenda



6 OCTOBRE 2023

Remise des trophées régionaux PLANETE CSCA et réunion partenaires.



LE SYNDICAT DES COURTIERS D'ASSURANCES

ENSEMBLE PORTONS
LA NOUVELLE VISION
DU COURTAGE D'ASSURANCES

COMMUNICATION



RELATION
ADHÉRENTS



JURIDIQUE



RH
ET FORMATION



ACCOMPAGNEMENT
CABINET



CONFORMITÉ



PLANETE CSCA
10 rue Auber
75009 Paris

01 48 74 19 12
contact@planetecscsca.fr
www.planetecscsca.fr

